

le FIL

FLASH INFOS LÉGÉROIS / Magazine municipal de Saint-Léger-de-Linières

**Actualités
municipales**

AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

/ p 3-5

| JANVIER 2020 | # 05



édito

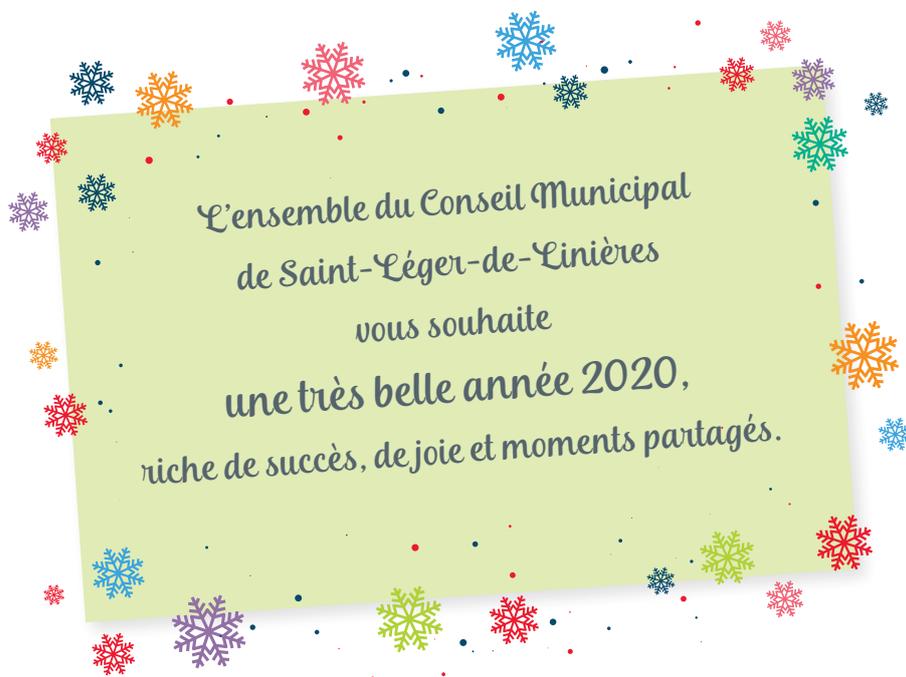


Franck POQUIN,
Maire

SOMMAIRE

	La municipalité	02
	Actu municipale	03
	Lien social	09
	Culture	12
	Vie associative	15
	Vie pratique	22
	Agenda	24

En raison de la période de réserve liée aux prochaines élections municipales des 15 et 22 mars prochains, l'édito du maire est suspendu.



Directeur de la publication : Franck Poquin, Maire
Comité de rédaction : commission Communication

Conception : A4 éditions - 02 41 720 700
Impression : Loire Impression
Tirage : 1 700 exemplaires sur papier recyclé

Mairie de Saint-Léger-de-Linières
9 rue du Lavoir
Saint-Léger-des-Bois
49170 Saint-Léger-de-Linières
Tél : 02 41 39 55 36
www.saint-leger-de-linieres.fr

Mairie annexe
12 route Nationale
Saint-Jean-de-Linières
49070 Saint-Léger-de-Linières
Tél : 02 41 39 70 83

Nouveaux horaires d'ouverture des mairies

Après une année de fonctionnement en commune nouvelle, un bilan a été effectué.

A compter du 1^{er} janvier 2020, voici les horaires d'ouverture en vigueur sur les deux mairies :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h - 12h	St Jean-de-Linières	St Jean-de-Linières	St Léger-des-Bois	FERMÉ	St Léger-des-Bois
14h - 18h	St Léger-des-Bois	St Léger-des-Bois	St Jean-de-Linières	FERMÉ	St Jean-de-Linières
SAMEDI 9h - 12h	1 ^{er} et 3 ^e samedi du mois à St Jean-de-Linières Le 2 ^e et le 4 ^e samedi du mois à St Léger-des-Bois Fermé le 5 ^e du mois				

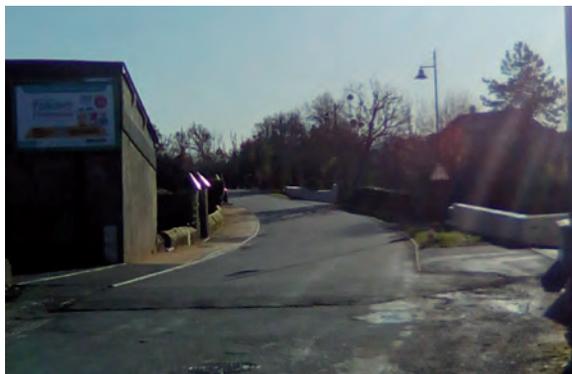
URBANISME

Aménagement du territoire

Au cours de l'année 2019, 261 dossiers d'urbanisme ont été traités : des PC (permis de construire), des PA (permis d'aménager), des DP (déclarations préalables), des CU A et B (certificats d'urbanisme), et les DIA (Déclarations d'Intention d'Aliéner), ainsi que des autorisations de travaux et des dossiers relatifs à un assainissement non collectif.

261

DOSSIERS
D'URBANISME
ONT ÉTÉ TRAITÉS
EN 2019



Rue des Rochettes



Rue du moulin

Ce nombre important de dossiers traités est en augmentation notable par rapport aux années précédentes sur les deux communes historiques de Saint-Léger-des-Bois et Saint-Jean-de-Linières.

Sur le plan de l'urbanisme pour le quartier de Saint-Jean-de-Linières, on peut noter :

- l'étude en cours de l'aménagement de la Place de la Croisée.

La réflexion porte sur un espace délimité par l'ancien presbytère, l'église, la salle de la Forêt, la salle Carré d'As, l'espace Lineriis et la halte-garderie «Mille pattes».

Une première action a été réalisée, avec la démolition de l'ancienne salle des fêtes.

- l'évolution de l'entrée de ville sur la RD 723 avec l'implantation prochaine (courant 2020-2021) :
 - d'une zone d'habitat sur le secteur de la Croix de Lorraine. Une première présentation avait été faite lors d'une réunion publique il y a quelques années. Le projet a évolué depuis.
 - la construction d'un garage automobile à la place des Ets PETIT.

Sur le plan de l'urbanisme pour le quartier de Saint-Léger-des-Bois, on peut noter :

- l'évolution de l'éco-quartier Léger avec :

- la vente de tous les terrains commercialisés
- la rénovation des 2/3 de la Rue des Rochettes (entrée de bourg).

- la réfection de la Rue du Moulin. Cette dernière s'est accompagnée :

- de la création d'un plateau surélevé afin de ralentir la vitesse des véhicules à l'entrée du centre-bourg. Ce projet a d'ailleurs bénéficié d'une subvention de 5 000€ (via les amendes de police).
- de la pose d'un nouvel abri bus avec un quai surélevé permettant une meilleure accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

L'ensemble de l'opération représente un montant de 83 369,30€ HT (dont 18 000€ pris en charge par ALM).

Enfin, nous avons traité et préparé la révision du PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) pour les projets et les opérations des prochaines années.

URBANISME

Focus sur le LOTISSEMENT DE LA ROCHE

« Le Renouveau » : c'est le moins que l'on puisse dire, et c'était attendu !

La réflexion a été longue, la collaboration efficace, et le résultat à la hauteur des attentes.

Le quartier de la Roche, construit au tout début des années 70, est le premier lotissement de Saint-Jean-de-Linières. Le groupe scolaire Claude Debussy, implanté dans ce quartier, a généré au fil des années un flux de circulation de plus en plus important. Il devenait nécessaire de traiter cette zone en ce qui concerne la sécurité. A cela venait également s'ajouter la vétusté du revêtement des trottoirs.

Un important travail de concertation a été effectué. Cela a débuté par une première réunion de présentation du programme et de son cahier des charges : sécurisation des trottoirs, création d'une voie douce, réduction de la vitesse, embellissement du quartier, création de stationnement, dont les arrêts-minute du groupe scolaire. Puis, est venu une deuxième série de réunions (du 13 juin 2018 au 13 juin 2019) où a été présenté le plan définitif retenu. Enfin, les dernières réunions des 8 et 16 octobre 2019 afin d'expliquer, dans le détail, à l'échelle de chaque pavillon, quelle serait la situation projetée.

La société TTPL a été retenue à la suite d'un appel d'offres. Le marché s'élève à 234 890 € HT.

Du 18 octobre 2019 avec le démarrage du chantier jusqu'à la fin de ce mois de décembre, l'entreprise n'a cessé de casser, broyer, arracher, parfois avec des engins « spectaculaires », avant de couler les bordures en béton fibré et de poser un bel et efficace enrobé.

Evidemment, ces travaux engendrent des modifications parfois importantes et entraînent des changements d'habitudes. Toutefois, grâce à la vigilance des uns et la bienveillance des autres, ce dossier maintes fois repoussé a pu se concrétiser pour le bénéfice et la sécurité de tous.

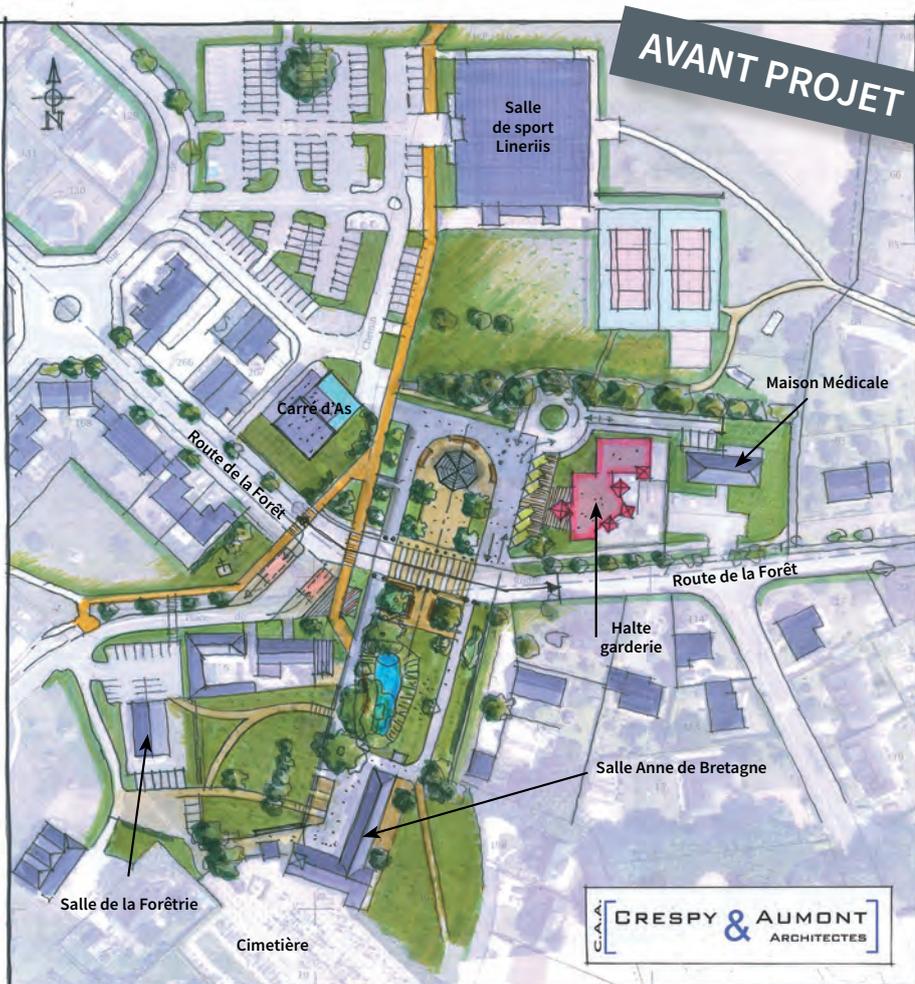
Enfin, une subvention au titre des amendes de police a été obtenue par la commune pour ce projet.

En effet, l'Etat transfère aux départements le soin de répartir une enveloppe financière issue du produit des amendes de polices relatives à la circulation routière. A ce titre, la Communauté Urbaine d'ALM, qui détient la compétence voirie, reçoit



chaque année des fonds. La commune de Saint-Léger-de-Linières a donc sollicité une subvention d'ALM afin de financer les travaux commandés par les exigences de sécurité routière notamment aux abords du groupe scolaire Claude Debussy. Le montant accordé est de 11 443 €.

Place de la Croisée



C'est certainement avec un peu d'émotion, voire de regrets que les Liniérois du « siècle dernier » ont assisté à la démolition de l'ancienne salle de La Croisée. Inoccupée depuis quelques années faute de conformité aux normes et à un appétit démesuré en énergie, sa destruction est le préalable au renouveau du site.

La restructuration globale de ce secteur, pour lequel nous vous présentons l'avant-projet, était déjà dans les cartons depuis quelques temps ; quelques retards d'opérations nous ont imposés de différer la réalisation malgré notre volonté affichée de faire vivre ce secteur central de notre quartier.

Après avoir mis en ordre nos besoins et envies :

- sécurisation de la route de la forêt et du carrefour de l'Allée de la Chatellenie,
- rendre totalement piéton l'espace devant Carré d'As,
- créer des arrêts-minute pour le multi-accueil,
- créer des parkings, à majorité PMR au plus près de l'église,
- améliorer et créer un espace convivial de la salle Linériis jusqu'à la salle Anne de Bretagne, avec des cheminements doux et harmonieux, des murets percés ou arasés pour générer de la transparence à travers ces espaces,
- et un traitement particulier sur le site des anciens jardins pour accueillir notre fête de fin d'été.

Quelques points techniques restent à valider mais, les contours sont tracés, et la réalisation par tranches devrait débuter **dès le 1^{er} semestre 2020**.

TAP

Spectacle de Noël

Dans le cadre des activités des TAP, les enfants des écoles Claude Debussy et des Grands Chênes se sont réunis pour la première fois pour proposer à leurs parents et familles un spectacle théâtral de Noël. Grâce à leur travail assidu en collaboration avec Isabelle Becker, les enfants ont donné le meilleur d'eux-mêmes. Ce premier rassemblement des enfants des deux écoles ne sera pas le dernier de l'année scolaire puisque d'autres projets de rassemblement sont en cours.



ALSH, LE SÉQUOIA

Vacances d'hiver

« Le pôle nord », c'est le thème retenu pour les prochaines vacances du Séquoia. L'équipe d'animation a décidé d'associer la saison aux activités proposées du 17 au 21 février 2020. Un vent glacial d'activités créatives et sportives soufflera sur la banquise du Séquoia. Laura, Alizée, Thomas, Luidgina, Ludivine et Corentin y attendent les enfants avec impatience.



Les réservations débuteront à partir du lundi 6 janvier 2020, Rendez-vous en ligne sur l'espace citoyens :

www.espace-citoyens.net/saint-leger-de-linieres

Ouvertures 2020 ALSH – périodes de vacances :

- Hiver : du 17 au 21 février
- Printemps : du 14 au 24 avril
- Été : du 6 au 24 juillet et du 17 au 28 Août

Contact : Laura HOUDMONT – 07 77 70 04 19
periscolaires@stjeandelinieres.fr

Inscriptions

RENTRÉE

École Claude Debussy de Saint-Jean-de-Linières

Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2020 se feront uniquement sur rendez-vous dès le mois de janvier :

- Soit en prenant contact par téléphone au : 02 41 39 74 19,
- Soit directement avec la directrice sur l'école, de préférence le mercredi matin ou le jeudi avant le 14 février 2020.

L'école accueille les enfants à condition qu'ils aient 3 ans au plus tard le 31 décembre de l'année scolaire en cours. Pour la rentrée 2020, les enfants inscrits seront nés au plus tard le 31 décembre 2017.

Une visite (réservée aux futurs enfants de petite section) sera organisée le vendredi 5 juin de 15h45 à 16h45.

La Directrice, Catherine Bochereau

Ecoles Les Grands Chênes de Saint-Léger-des-Bois

Afin d'inscrire votre enfant à l'école de Saint-Léger-des-Bois, merci de prendre contact avec la directrice Mme Millet au **02 41 39 58 73** (de préférence les jeudis ou vendredis) ou par mail :

ce.0490644f@ac-nantes.fr

Les inscriptions se font sur rendez-vous.

Des portes ouvertes pour les futurs élèves de Petite Section et une réunion de pré-rentrée sont programmées au mois de juin.

RAM

Un Service gratuit pour les familles, assistant(e)s maternel(le)s et Gardes d'Enfants à Domicile (GEAD).

Aux parents et futurs parents, le RAM :

- informe et accompagne sur les modes d'accueil petite enfance du territoire ;
- échange avec vous autour du développement et de l'accueil de votre enfant ;
- informe sur vos droits et obligations d'employeurs ;
- propose des soirées conférence petite enfance.

Assistants maternels / gardes d'enfants à domicile ou candidats, le RAM :

- informe sur les statuts, les droits et les devoirs liés à la profession ;
- apporte un soutien administratif et juridique de premier niveau ;
- oriente vers les interlocuteurs adaptés à vos questionnements (Pajemploi, Direccte...);
- accompagne votre pratique professionnelle et votre profession (matinées d'éveil, soirées thématiques, proposition de formation continue...);
- apporte une écoute et un accompagnement pour échanger autour du développement et de l'accueil du jeune enfant.

Les matinées d'éveil :

Les matinées d'éveil sont ouvertes pour les enfants âgés de 0 à 4 ans accompagnés par leur assistant(e)s maternel(les), leurs parents ou leur garde d'enfants à domicile. Ces matinées ont lieu au Ponton, salle de La Toue (La Possonnière), les vendredis matin des semaines impaires.

C'est un temps de rencontre centré sur l'intérêt de l'enfant en portant un regard bienveillant sur ce qu'il vit pour l'accompagner au mieux dans ses jeux, son développement et son éveil au monde.



Agenda trimestriel et gazette du RAM disponibles sur le site de l'association intercommunale La Boîte à Malice :

www.boiteamalice.org et en mairie.

Gardes d'Enfants à Domicile (GEAD), pourquoi pas vous ?

Les animatrices du RAM recensent de plus en plus de demandes de familles pour des GEAD en emploi direct (salaire du particulier employeur). Les besoins des familles identifiés par le RAM sont : les sorties d'école, de crèches, les mercredis, samedis, vacances scolaires...

Pour faciliter la mise en relation des familles et des professionnels en emploi direct, le RAM se propose de mettre en place un fichier ressource des personnes intéressées par le métier de GEAD.

Si ce métier vous intéresse, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès des animatrices du RAM, qui pourront en échanger avec vous et vous accompagner sur le statut professionnel (contrat de travail, formations continues, ...).



Contacts RAM :

Claudine Picaut, 06 70 56 84 38,

relaiscantonstgeorges@boiteamalice.org

boiteamalice.org

Mathilde Baudelot, 06 83 28 09 93,

ramcantonstgeorges@boiteamalice.org

ÉCONOMIE

Guide Emploi 2019

Le nouveau guide emploi 2019 est arrivé : nous sommes ravis de le partager avec vous !

En 2015, un support « emploi » répertoriant les partenaires aidant à la recherche d'un emploi a été créé sur Saint-Léger-des-Bois. Ce guide était à disposition des habitants sur le site internet municipal de Saint-Léger-des-Bois et également en version papier consultable à la mairie de Saint-Léger-des-Bois. Ce document avait été supervisé par l'équipe « Mission Développement de l'Emploi Local » d'ALDEV.

En 2017 ce document avait été une première fois actualisé sur le site internet et la version papier avait été remise à disposition des personnes cherchant un emploi ou une réorientation professionnelle.

Le monde de l'emploi évoluant rapidement, et à l'occasion de la création de la commune nouvelle de Saint-Léger-de-Linières, il nous semblait nécessaire d'actualiser de nouveau et de moderniser ce document pour 2019 (mise à jour tous les 2 ans).

C'est la raison pour laquelle nous vous proposons de découvrir ou de redécouvrir ce guide emploi version 2019 :

- sur le site internet de la mairie à l'adresse www.saint-leger-de-linieres.fr/travailler/recherche-emploi
- en version papier présente dans les mairies de Saint-Léger-de-Linières :
 - Mairie principale à Saint-Léger-des-Bois, 9 Rue du Lavoir
 - Mairie annexe à Saint-Jean-de-Linières, 12 Route Nationale.

Nous profitons de cet article pour remercier et saluer l'aide et le travail de l'équipe « Mission Développement de l'Emploi Local » d'ALDEV. Cette équipe a permis le relooking de ce document, l'actualisation de nos partenaires emploi et l'adaptation de la communication.

Nous remercions également nos partenaires emploi qui nous ont fait confiance et ont donné leur accord pour transmettre leurs coordonnées dans le respect du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données).

Nous espérons que ce support vous assistera dans votre projet emploi : contacts, recherches, démarches, et contribuera à votre succès et à votre réussite professionnelle.

Martine LANDELLE, conseillère municipale

Forum pour l'emploi

Mercredi 19 février 2020 / 18h à 20h
Espace Galilée (Saint-Jean-de-Linières)
à Saint-Léger-de-Linières

La municipalité de Saint-Léger-de-Linières a le plaisir de reconduire l'expérience du forum pour l'emploi/job été menée depuis plusieurs années.

L'édition 2020 à l'échelle de notre commune nouvelle avec le soutien du Centre Social l'Atelier de Saint-Georges-sur-Loire s'articulera cette année autour d'offres d'emploi saisonniers et autres sur notre territoire, de renseignements sur les formations en alternance en présence de centres de formation, et d'offres de formation BAFA.

Comme chaque année, la Mission Locale et l'ALDEV délivreront des conseils pour la rédaction du CV et de la lettre de motivation.

Une table ronde permettra aux professionnels de donner des conseils sur le savoir être en entretien.

Le succès de ce forum vous revient alors venez nombreux ! N'hésitez pas à communiquer et transmettre cette information autour de vous et reprenez dès à présent cette date du 19 février 2020 dans vos agendas.



COUPE DE BOIS

Nous envisageons une modification de tarif qui serait appliquée à tous les nouveaux inscrits :

25€ le stère de chêne et 21€ le stère pour les autres essences.

Comme les lots marqués sont essentiellement du châtaignier, ce serait ce dernier prix qui servirait de référence pour le calcul du prix final.

Inscription obligatoire en mairie.

Conseil Municipal des Enfants

Le premier Conseil Municipal des Enfants de Saint-Léger-de-Linières a été élu au mois de novembre dernier.

Les enfants concernés sont en classe de CE2 et CM1 au sein des 2 écoles de la commune.

21 candidats se sont présentés avec des projets qui leur tenaient à cœur et qui se rejoignent dans de nombreux domaines tels que l'environnement, les activités sportives et les rencontres. Les idées ont fusé !

En ce début d'année, les jeunes élus déterminent les projets qu'ils souhaitent voir se réaliser à court et moyen terme. Ils s'exprimeront à ce sujet lors de la cérémonie des vœux de la municipalité.



Les enfants élus (encadrés par Clémence, animatrice du CSI) sont :

FRIBAULT Angèle, CE2 - Les Grands Chênes
 GROBOIS Thibault, CM1 - Les Grands Chênes
 HY Juliette, CM1 - Les Grands Chênes
 LE BRECH Lou, CM1 - Claude Debussy
 LENNE Clémence, CM1 - Claude Debussy
 LHUMEAU Ludivine, CE2 - Les Grands Chênes

MARTIN Léa, CE2 - Claude Debussy
 PIOU Inès, CE2 - Claude Debussy
 RASOAMANANA Amaury, CE2 - Les Grands Chênes
 SIF Naïm, CE2 - Claude Debussy
 TOULLEC Anaé, CM1 - Les Grands Chênes

La Halte du Cœur



L'association la Halte du Cœur, reconnue d'intérêt général, propose depuis 1986 une aide alimentaire auprès de personnes en situation de précarité et vivant en milieu rural. Cette aide

alimentaire se présente sous la forme d'un colis de taille unique, composé de manière équilibrée et de façon à se rapprocher au maximum d'un caddie classique. Basée à Beaupréau (49), la Halte du Cœur réalise aujourd'hui 63 distributions de colis alimentaires par mois réparties sur 8 départements (région Pays de Loire et départements limitrophes).

A travers cette distribution de colis alimentaire, la Halte du Cœur s'est donnée pour objectif de « contribuer à remettre debout des personnes et des familles en situation de précarité ponctuelle ou durable en apportant une aide alimentaire participative de qualité, en milieu rural tout en respectant la dignité de la personne ».

La Halte du Cœur ne bénéficie d'aucune aide financière. Elle s'appuie sur un fort réseau partenarial de mécénat complété par une participation financière de 48 € demandée à chaque colis (soit environ 1/3 de sa valeur commerciale estimée).

En 2018, la Halte du Cœur a redistribué pas moins de 3 000 tonnes de denrées alimentaires reçues pour la plupart en dons de nos partenaires industriels de l'agroalimentaire. Cette forme de redistribution solidaire est une belle manière de lutter contre le gaspillage alimentaire tout en venant en assistance d'un public fragilisé par le contexte socio-économique actuel. Cette même année, nous avons ainsi redistribué l'équivalent de 6 000 000 repas auprès de plus de 3 000 familles.

Si vous désirez faire une demande d'aide alimentaire auprès de la Halte du Cœur, téléchargez le dossier d'inscription sur le site Internet : www.halteducoeur.org.

Vous pouvez aussi faire la demande par téléphone du lundi au vendredi de 9h à 12h au 02.41.63.51.59

Vous souhaitez rejoindre notre équipe de bénévoles, n'hésitez pas à nous contacter !



ANIMATION SÉNIORS

Code de la route

Le code de la route est en perpétuelle évolution...
Besoin d'une remise à niveau ou simplement de réviser certaines règles ?

Cet atelier est pour vous !

5€ le cycle de 3 séances

Places limitées / Inscription obligatoire

A Saint-Léger-des-Bois

Les jeudis 23 janvier, 6 février
et 5 mars de 9h30 à 11h30

A Saint-Jean-de-Linières

Les jeudis 12 mars, 26 mars et
9 avril de 9h30 à 11h30



Ateliers cuisine

Découvrir, goûter, cuisiner pour une cuisine quotidienne saine et conviviale !

3€ l'atelier - Inscription obligatoire

Salle des Sources à Saint-Léger-des-Bois

Les vendredis de 9h30 à 12h

17 janvier > Les soupes et plats d'hiver

21 Février > Les légumes d'hiver

20 mars > Aromates et vinaigres



Remue-méninges

Venez travailler et entretenir votre mémoire !

Des jeux de stimulation, de concentration, d'imagination et de logique pour tous les goûts.

Cycle de 10 séances – 25€

Inscription obligatoire

A Saint-Jean-de-Linières,

les lundis de 14h30 à 16h,
du 24 janvier au 10 avril 2020

Séance découverte gratuite

le lundi 20 janvier



Repas des Aînés

Pour la première fois, le 30 novembre dernier, la municipalité a rassemblé les Aînés des deux communes historiques.

376 personnes de 70 ans et plus ont été invitées et 140 invités ont répondu présents.

Lors de la matinée, 5 jeunes de la commune sont venus aider à la mise en place et la préparation de l'apéritif sous la forme d'un chantier de jeunes organisé par le CSI l'Atelier.

17 membres du conseil municipal ont assuré le service d'un excellent repas préparé par M. Simon Voisine, traiteur du « Le P'tit chez soi » à Beaucouzé.

Le dessert était quant à lui préparé par la boulangerie de St Jean « La fournée de Pierre ».

Enfin, chansons et danses ont rythmé la journée, au son de l'animation dansante assurée par Yoann Monnier de la Membrolle-sur-Longuenée.

Encore une excellente journée, ponctuée de bonne humeur, de rires et surtout du plaisir de se retrouver !



Forum Séniors

Le CCAS de Saint-Léger-de-Linières, en partenariat avec le Centre Social L'Atelier, a organisé un forum séniors en décembre dernier.

Lors de cette journée les participants pouvaient se renseigner sur différentes démarches auprès du CLIC (Centre Local d'information et de Coordination gérontologique), de la MDS (Maison des solidarités) et la MSAP (Maison des Services Au Public) et trouver des réponses pour les dossiers d'aides à domicile, les déclarations d'impôts, l'adaptation de son logement...

Plusieurs conférences sur le sommeil, l'audition, la mémoire et l'automédication ont suscité l'intérêt du public et des échanges nourris avec les professionnels.

Le stand sur l'alimentation pour allier plaisir et santé a remporté un vif succès et la possibilité de tester son audition avec des professionnels spécialisés a été très appréciée.

Des ateliers ludiques et sportifs pour exercer sa mémoire, réviser le code de la route ou découvrir le curling en salle ont aussi rythmé la journée.

Enfin, que serait une bonne journée, sans un repas partagé ? Yohann Adamis, traiteur « Madikera Cocktails » nous a régalié de ses spécialités antillaises.

Un forum à reconduire l'année prochaine !



Maison France Service

La Maison de Service au Public de Saint-Georges-sur-Loire, est labellisée au 1er janvier France Services. Cette labellisation promet aux personnes d'être accompagnées dans les démarches administratives du quotidien, liées à la santé, la famille, la retraite ou l'emploi. Les espaces France Services dispenseront neuf services : ceux du ministère de l'Intérieur (aide au renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise), des finances publiques (déclaration de revenus, appropriation du prélèvement à la source), de la justice (accompagnement de l'usager dans l'accès au droit), de l'assurance maladie, de l'assurance retraite, des allocations familiales, de Pôle emploi, de la Mutualité sociale agricole et de La Poste. Cet engagement affirmé des opérateurs de l'État viendra en soutien des offres de services qui sont déjà existantes avec les partenaires locaux (sites des portails famille, orientation vers le bon service, voire prise de RDV...)

Corine, Noëlle, Emilie ou encore Flora vous accueillent donc à L'Atelier (02 41 39 17 11), ainsi que les bénévoles du cyber pour découvrir l'ordinateur, l'espace confidentiel ou les postes informatiques en libre accès.

Pour simplifier vos démarches administratives en ligne, découvrir les différents sites, ou simplement créer une adresse mail, vous pouvez franchir le seuil de L'Atelier.

L'Atelier est ouvert de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi.



BIBLIOTHÈQUE

Actualités du début d'année

Amies lectrices, amis lecteurs,

L'ensemble des bénévoles vous souhaite une excellente année 2020, riche en découvertes de nouveaux livres et de nouveaux auteurs. Au sein de notre équipe de bénévoles, nous saluons l'arrivée d'Angélique Landeau. Bienvenue Angélique !

Animation prix « Hé Lisez-moi » 2019/2020 : cette année, le réseau Latulu et les bénévoles des bibliothèques proposent une nouvelle sélection de livres sur le thème des CONTES D'ICI et D'AILLEURS pour le prix « Hé Lisez-moi » (classes de CE-CM) et À PETITS PAS CONTÉS pour le prix « Encore une Histoire » (classes de Maternelle et CP). Ainsi les élèves des six bibliothèques (La Meignanne, La Membrolle, Saint-Clément-de-la-Place, Saint-Lambert-la-Potherie, Saint-Léger-de-Linières et le Plessis-Macé) pourront découvrir des contes originaux ou détournés, et élire celui qu'ils auront préféré. Six classes de Cycle 3 pourront également rencontrer et échanger avec Maria Diaz, illustratrice, auteure de contes et conteuse, au mois d'avril.

A partir de février 2020 : une offre numérique sera proposée dans votre abonnement familial (rappel coût annuel 12 euros) : 1 million de morceaux de musique, 3000 vidéos, un catalogue de 1000 titres de presse, un catalogue de pièces de théâtre, des centaines de cours en ligne. Accessible 24 h/24 sur ordinateur, tablette, smartphone.

Renseignez-vous à la bibliothèque courant janvier.

AGENDA

Samedi 18 janvier, à la bibliothèque de Saint-Léger-des-Bois

- Assemblée Générale Ordinaire de 9h30 à 10h30.
- Nuit de la lecture, entre 18h30 et 22h30 une information complète sera diffusée début janvier.

« Lire, c'est boire et manger. L'esprit qui ne lit pas maigrit comme le corps qui ne mange pas. » Victor HUGO.

Claude DELESTRE, président de l'ABCD

Nous rejoindre : abcd.stlegerdesbois@wanadoo.fr

Le site du réseau LATULU : latulu.c3rb.org

SPECTACLE POUR ENFANTS

Mamillimètre et Jehan si différents ?

Un enfant géant à la recherche de ses parents arrive un jour dans une maison au milieu de la forêt. Quelle surprise pour Mamillimètre et toute sa famille quand ils lui ouvrent la porte !

Les personnages se découvrent au fil des jours avec toutes leurs différences et l'étonnement laisse place à l'amitié. Au milieu des décors en ferronnerie, les figurines en bois et en cuir prennent vie... Les cailloux se mettent à danser. La lune et le soleil ponctuent cette aventure poétique. Une belle rencontre au rythme du conte, des chansons et des musiques.

Pour Guillemette de Pimodan et Jean-Christophe Jehanne leur différence est de taille : 1,80m pour Jean-Christophe, 65 cm de moins pour Guillemette à quelques millimètres près.

Leur complicité est grande. Ce spectacle est vraiment du sur-mesure !

**Venez nombreux le vendredi 24 janvier à 18h30
Salle de la Calebasse (et non 20h30)**

Tarif unique : 4€



C.L.A.P.

La Culture pour et avec les Légérois



La nouvelle saison a débuté le 11 octobre avec une formation de Jazz, Swing Machine : un vrai plaisir pour les amateurs. Dommage que la participation n'ait pas été à la hauteur de la qualité du concert.

Heureusement les spectateurs étaient présents pour Le Colonel Betty, que des satisfaits, je dirai même enchantés. L'année s'est terminée avec Benjamin Piat et les Improsteurs qui jouaient La Croisière ça m'use pour le réveillon.



AGENDA DES SPECTACLES 2020

- **Le 24 janvier 18h30**
Mamillimètre et Jehan si différents
pour jeune public
- **Le 1 février 20h30**
de l'humour à l'espace Galilée
La revanche du Terroir par J-B SIAUSSAT.
- **Le 7 mars 20h30**
de l'humour à salle de la Calebasse
D'école et moi par Bénédicte BOUSQUET
- **Le 21 mars 20h30**
du Théâtre à l'espace Galilée
Brèves de comptoir par la Cie de l'Ourson Blanc.
- **Le 25 avril 20h30**
un concert à l'espace Galilée
avec la Chorale déjantée.

N'oublions pas **la fête de la Musique autour de l'espace Galilée le samedi 20 juin** (à confirmer) et **la soirée Tranz'art le vendredi 29 août**, organisée par CLAP, le Comité des Fêtes et le CSI.

Nos tarifs restent très attractifs : à part le 31 décembre et le 24 janvier, les spectacles sont à 10 € et 6 € en tarif réduit (étudiants, chômeurs, moins de 12 ans). Cette année nous vous proposons une carte d'adhésion à CLAP pour 7€/an qui vous permet de bénéficier du tarif réduit.

RÉSERVATIONS (CONSEILLÉES) :

Marie-Annick GASCOIN : 02 41 39 72 29

Marie-Rose JAUNEAU : 06 95 72 50 78

sur le site internet : www.clapstjean.com

Nous recherchons toujours des personnes pour nous aider dans l'animation culture populaire, surtout sur St Léger.

Nous espérons que vous passerez de belles soirées avec cette nouvelle programmation. Surtout n'hésitez pas à nous apporter les remarques qui nous permettront de mieux vous satisfaire. Nous sommes à votre écoute.

Les membres de CLAP vous souhaitent une belle année 2020, agrémentée par de beaux spectacles.

Culturellement vôtre.

Jean-Claude GASCOIN, Président

ASSOCIATION CINÉMA



L'association cinéma est encore bien présente cette année avec des séances adultes et /ou enfants tous les mois. Les séances sont diffusées en fin de semaine et certains week-ends. Nous avons également prévu des séances enfants les dimanches et pendant les vacances scolaires. Les séances ont toujours lieu dans la salle de la Calebasse.

Le titre du film est connu environ 3 semaines-1 mois avant la séance. Pour connaître les films qui seront projetés, plusieurs possibilités vous sont proposées :

- Site internet de la mairie
- Affichage dans les différents commerces (boulangeries...)
- Tracts dans les boîtes aux lettres
- Affiches sur les panneaux de la ville via la mairie
- Banderole au rond-point de GIFFARD
- Panneaux en bois à l'entrée de Saint-Jean-de-Linières.

Voici le programme des séances à venir :

DATES	HEURE	TYPE DE SÉANCE
Dimanche 5 janvier	11h et 15h	Enfants et Adultes
Samedi 8 février	20h30	Adultes
Dimanche 9 février	15h	Enfants
Dimanche 5 avril	15h	Enfants
Samedi 4 avril	20h30	Adultes
Samedi 23 mai	20h30	Adultes
Jeudi 4 juin	20h30	Adultes
Vendredi 3 juillet	20h30	Adultes
Lundi 6 juillet	14h30	Enfants

Amateur ou passionné de cinéma, nous espérons vous voir nombreux pour les prochaines séances alors n'hésitez pas à venir !

On a besoin de vous :

Nous sommes à la recherche de bénévoles pour nous aider à distribuer les tracts, installer le matériel avant la séance, ranger le matériel, gérer les entrées. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter par mail à famillesrurales.saintlegerdelinieres@lilo.org.



MUSIQUE

Concert de Benjamin PIAT



Le 15 novembre dernier, la Municipalité a organisé, avec le soutien des bénévoles de la bibliothèque, un concert en avant-première pour découvrir l'artiste Benjamin Piat. Auteur-compositeur, il aime partager ses textes inspirés de toutes ses rencontres à travers le monde : Mauritanie, Croatie, Afrique du Sud, Laos...

Ce fut un moment magique et privilégié, où le chanteur et son guitariste se sont livrés en toute simplicité au public présent, le tout suivi d'un moment convivial et d'échange avec ce duo de talent.

APE SAINT-LÉGER-DES-BOIS



Les vacances de Noël passées, il est déjà temps d'organiser les manifestations qui ponctueront l'année 2020. A vos agendas !

Le défilé du carnaval, où petits et grands auront revêtu leurs plus beaux déguisements, **samedi 28 mars à partir de 10h30**, dans les rues de Saint-Léger-des-Bois.

Pour la 3^{ème} année consécutive, l'APE se joint à l'AJC pour vous proposer un marché de printemps, **le 25 avril de 8h30 à 13h**, organisé dans le centre bourg de Saint-Léger-des-Bois. Il sera proposé à chacun des plants de légumes et de fleurs pour agrémenter son jardin, ou encore une large sélection de fruits et légumes ainsi que quelques produits artisanaux.

Le 28 juin, ce sera la grande fête de l'école qui clôturera l'année scolaire avec un spectacle proposé par les élèves et l'équipe enseignante, un repas sur place et une après-midi consacrée aux jeux et stands permettant de gagner de nombreux lots.

CLUB DE L'AMITIÉ

Notre assemblée générale est fixée au jeudi 23/01/2020 à 14h : à partir de 13h45, nous vous attendons au Carré d'As pour le renouvellement de votre inscription. Toute personne de Saint-Jean-de-Linières peut se rajouter à nos 94 adhérents (il faut être âgé de 50 ans et habiter Saint-Jean-de-Linières).

Tous les jeudis après-midi, de 14h à 19h, tous les adhérents sont conviés à la salle du Carré d'As, soit pour des jeux variés, soit pour deux groupes de randonneurs (9km ou 5km), ou pour des repas festifs.

Liniéroises et Liniérois sont invités aux manifestations détaillées ci-dessous (même si vous n'êtes pas adhérents de notre CLUB) :

Mercredi 4 février - 14h - Galilée | **Jeudi 12 mars** - 13h30 - Carré d'As
> Thé Dansant D. GILBERT | > Belote sans annonces

Pour d'éventuelles inscriptions à notre Club, contactez les membres du bureau :

PRESIDENTE : Nicole Moreau

06 81 64 41 77 - nicole.moreau@live.fr

TRESORIER : Michel Gaultier

06 88 06 57 19 - rene-michel.gaultier@orange.fr

SECRETAIRE : Jacques Yonnet

06 66 42 83 31 - jacquesyonnet@hotmail.fr

L'ASSOCIATION « LES P'TITS LINIÉROIS »



L'association « Les P'tits Liniérois » est un regroupement d'assistantes maternelles.

Nous nous réunissons tous les jeudis matin avec les enfants que nous gardons dans la

salle du Carré d'As mise à notre disposition par la mairie.

Le but de nos rassemblements est de familiariser les enfants à la vie en communauté de diverses manières, via le jeu libre, les chansons, le respect du temps de parole et l'écoute de chacun, le partage et l'échange. Nous invitons les assistantes maternelles à venir nous rejoindre.

Mme Dureau Katia (présidente)

06 07 77 39 87

Mme Normand Lydie (correspondante)

06 13 48 71 19

CLUB DU BON TEMPS

Voici les activités prévues pour le début 2020 :

- **11 février** - Belote du club, Scrabble et bottereaux
- **23 mars** - Belote sur Saint-Léger-des-Bois
- **12 mai** - Repas des anniversaires.

Contacts : Leveau Guy - 06 20 25 05 03

Richomme Marie-Claude - 06 98 48 52 32



ASCSM

Section musique Saint-Jean-de-Linières, Savennières, Saint-Martin-du-Fouilloux

Démarrage de la saison

L'année musicale a repris le 16/09 et se terminera début juin 2020 avec les auditions des élèves à Saint-Martin et un concert.

L'école de musique propose des cours dans les communes de Saint-Martin, Saint-Léger-de-Linières et Savennières.

Les cours sont dispensés dans les locaux situés dans les trois communes participatives ce qui est une spécificité de notre école puisque le bureau a toujours eu à cœur de favoriser la proximité.

Cours individuels

L'école de musique propose à tout enfant ou adulte de suivre des cours d'instruments suivants : piano, batterie, violon, guitare classique, basse ou électrique ... Pour tout autre instrument, il est possible de contacter l'école.

Les cours particuliers durent ½ heure et se déroulent tout au long de l'année (hors vacances scolaires) sur un total de 30 semaines.

Les jeunes musiciens ont également possibilité de jouer en groupe en créant des groupes (batterie, guitare, piano)

Afin d'assurer les cours, l'école de musique emploie 6 professeurs pédagogues et passionnés.

Il est possible de commencer l'apprentissage d'un instrument en cours d'année scolaire et à tout moment.

Cours collectifs

En complément de la pratique d'un instrument, l'école dispense des cours hebdomadaires de formation musicale par petits groupes de niveau (5 années de solfège sont assurées). Cette année, les cours ont lieu uniquement à Saint-Martin.

Chorale Arc en Ciel

La chorale a changé de chef de chœur. Depuis la mi-septembre, elle est dirigée par Kévin. Le répertoire est varié mais plutôt orienté chansons françaises contemporaines (Vianney, Michel Berger, Les Frangines...). Les répétitions ont lieu tous les **mercredis à partir de 20h15 et jusqu'à 22h** – salle des genêts à Saint-Martin.

Manifestations à retenir

Cette année, l'audition des élèves de l'école aura lieu à Saint-Martin début juin – salle Barbara. La date doit être reconfirmée.

L'opération « Œuf de pâques » qui a connu un beau succès sera renouvelée.

La chorale prévoit de chanter lors de la fête de la musique à Angers le dimanche 21 juin 2020.

Contact: ascsmmusique@gmail.com / **Emilie Martin : secrétaire**

ECOLE DE MUSIQUE

Saint-Léger-de-Linières / Saint-Lambert-la-Potherie

MSL vous souhaite une bonne et heureuse année 2020.

La saison 2019/2020 est lancée, et c'est encore une belle année de croissance avec 45 élèves de tous horizons, pour des cours individuels de batterie, guitare, violon, piano, et collectifs d'éveil et de formation musicale.

Nous espérons avoir répondu à toutes vos demandes d'inscriptions et d'instruments, si ce n'était pas le cas, n'hésitez pas à nous contacter dès maintenant pour l'année prochaine.

Pour ceux qui le souhaitent, il est possible de jouer en groupe avec le groupe loisirs pour adultes et l'atelier rock pour les jeunes qui auront l'opportunité de faire quelques podiums à l'occasion du festival Rock XP organisé par l'école de musique du Layon, du spectacle de l'école de musique, et de la fête de la musique organisée par nos communes.

Nouveauté cette année pour l'atelier rock à qui nous proposons un coaching vocal et scénique par un professionnel.

Dates à retenir :

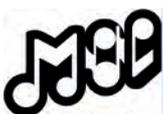
- **21 mars** Rock XP pôle culturel de Bellevigne-en-Layon ;
- **4 avril** spectacle de l'école salle de la Calebasse à Saint-Léger-de-Linières, ouvert à tous ;
- **19, 20 et 21 juin** pour les fêtes de la musique de nos communes.

Nous clôturerons l'année fin juin avec les réinscriptions qui auront lieu lors de l'AG.

Pour toutes informations :

musique.stlambert@gmail.com / msl-actu.blogspot.fr

A très bientôt !



THÉÂTRE EST MON VILLAGE



« Faire du théâtre, c'est se retrouver... » Gaëtan Faucher

Spectacle d'improvisation de la troupe « Jeunes » :

Vendredi 29 novembre, les jeunes comédiens ont pu présenter leur spectacle d'improvisation. Première expérience pour certains, exercice aisé pour d'autres, mais réelle prouesse théâtrale pour tous... Bravo !!

Théâtr'al Léger :

La troupe des adultes s'est enrichie de 2 nouvelles valeurs ajoutées : bienvenue à Nadine et Sandra !

Les 7 comédiens seront donc fiers de vous présenter prochainement leur nouvelle pièce :

« Pas toutes à la fois », comédie de Paul Cote, mise en scène par Pascal Boursier.

Deux weekends de représentations, à la salle de la Calebasse :

- **samedi 28 mars** à 20h30 et dimanche 29 mars à 16h
- **vendredi 15 mai** à 20h30 et samedi 16 mai à 20h30.

Troupe « Jeunes » :

Ils sont nombreux à vouloir renouveler l'aventure, ou s'essayer sur les planches... 38 inscrits, dont 5 nouveaux.

Cette année sera l'occasion de choisir un nom à cette troupe de jeunes comédiens.

Ils présenteront différentes pièces écrites et mises en scène par Isabelle Becker :

- « Passé recomposé » et « Fous alliés » par les jeunes de 5e, 4e et 3e
vendredi 5 et samedi 6 juin à 20h30
- « Pierre à feu » et « Plateau télé » par les enfants de primaire et les 6e
dimanche 7 juin à 15h

L'association vous communiquera la date de son assemblée générale dès que possible, et sera présente au forum des associations.

Contact : theatreestmonvillage49@gmail.com





PÉTANQUE ST JEAN / ST MARTIN

La saison 2019 se termine avec de nombreux concours en salle sur invitation où nous participons avec grand plaisir et enthousiasme.

Le club a été sollicité par la venue de plusieurs licenciés ce qui montre qu'il est reconnu pour son bon fonctionnement, son ambiance, son dynamisme et la variété des terrains pour l'entraînement. **La présence de féminine va nous permettre la participation à des concours mixtes et des rencontres en championnat féminin.**

Notre assemblée générale s'est déroulée le 25 octobre 2019 au stade de foot avec une bonne participation des adhérents. Nous avons modifié notre règlement intérieur pour accueillir au maximum le nombre de licenciés à 80 pour 2020.

Le bilan financier montre la bonne santé du club mais des investissements sont prévus pour 2020 (vêtements et aménagement de la salle multi-activités)

Le concours interne à la mêlée ouvert à tous a permis la rencontre de nouveaux joueurs de la commune nouvelle. Il se déroulait sur 3 parties avec des envies de faire une bonne prestation mais dans un esprit respectueux et convivial. De par son succès, il sera reconduit en 2020.

Et rebelote, **le 24 janvier sera reconduit le concours de belote.**

Ce moment est attendu pour se mesurer aux plus férus et passionnés par les cartes. Il n'y a pas de perdant, il n'y a que des heureux et toutes les équipes sont récompensées.



N'hésitez pas à venir nous rendre visite au stade pour les concours 2020 des Seniors le 23 mai 2020 sur la journée, et pour les Vétérans au Challenge J-Luc PHILIPPE 6 parties le vendredi 20 mars et le mardi 15 septembre 4 parties.

Cette année, l'assemblée générale du secteur Anjou (qui représente 22 clubs sur 66) s'est déroulée à la salle de la Forêt le samedi 16 novembre 2019, en la présence de membres du comité départemental de Maine-et-Loire. Le comité départemental du 49 est divisé en trois secteurs : secteur Anjou, secteur Est-Anjou et le secteur des Mauges.

Un grand merci aux municipalités et aux sponsors qui nous permettent comme chaque année d'améliorer nos équipements et de faciliter notre fonctionnement.

Nos entraînements sont le lundi après-midi, le mercredi et le vendredi à partir de 20h au stade.

Vos contacts pour information sur le club :

JERIGNE Léon - 02 41 39 71 80

DECHEREUX Jean-Claude - 02 41 39 72 42

LMB

Le mercredi 16 octobre, nos jeunes basketteurs (U9 – U11) se sont retrouvés pour fêter l'Halloween du Basket (ateliers basket, jeux, déguisements, ...). Les petits « sorciers » et « sorcières » du basket étaient encadrés par les « aînés » des catégories U13 et U11 (une vingtaine de jeunes bénévoles) ainsi que par Perrine Barré, un des principaux entraîneurs du club.

Pendant les vacances de la Toussaint, une soixantaine d'enfants des catégories U11 à U17 ont participé au stage d'arbitrage encadré par les arbitres officiels de LMB. Pour les plus jeunes (U11 à U13), la formation est basée sur les fondamentaux du basket et de l'arbitrage. Pour

leurs aînés, un approfondissement des règles leur permettra d'être plus à l'aise pour arbitrer les matchs du week-end.

Nos encadrants préparent dès à présent le stage de printemps qui se déroulera du 20 au 24 avril. Il est ouvert à tous les licenciés FFBB des catégories U9 à U15.

Vous pouvez suivre toute l'actualité du club, dont les plannings de seconde phase, via Facebook et sur notre site web :

club.quomodo.com/lmb49

Nous vous souhaitons une excellente année 2020 !

Venez nombreux supporter nos équipes tout au long de cette saison !



L.A.L.



Avec cette nouvelle saison 2019/2020, l'association L.A.L. (Linières Activités Loisirs) compte près de 340 adhérents, toutes sections confondues.

Notre association met, à votre disposition, 14 activités variées :

- Couture
- Danse en ligne
- Danse Hip-Hop
- Gym d'entretien
- Randonnée pédestre
- Volley-Ball loisir
- Zumba adultes
- Cyclotourisme
- Danse de salon
- Gym douce
- Gym Pilates
- Sophrologie
- Yoga
- Zumba kids et ados

N'hésitez pas à rejoindre une activité, même en cours d'année. Ce sera toujours un plaisir de vous accueillir !

Pour tout renseignement sur l'association et ces événements, nous vous invitons à consulter notre site internet :

lal-saintjean.wixsite.com/asso.

Vous pouvez également y accéder à partir du site de la mairie de Saint-Léger-de-Linières.

Dates à retenir pour cette nouvelle saison :

• **Danse de salon** : nous vous proposons des stages de danse à deux de Tango. Cela s'effectuera tous les vendredis du mois de mars ainsi que le **vendredi 3 avril, de 21h30 à 22h30**, à la salle CARRE D'AS de SAINT-JEAN-DE-LINIÈRES.

Nous vous invitons à vous inscrire rapidement à l'adresse suivante : ddslal.sjl@gmail.com.

Le **15 février** sera organisée la soirée privée annuelle de la section Danse de salon à l'espace Galilée.

• **Danse en ligne** : venez découvrir ou redécouvrir la danse en ligne lors de notre soirée privée annuelle, le **10 avril**, à l'espace Galilée.

Au programme, plusieurs chorégraphies simples et amusantes à danser ensemble dans une ambiance dynamique et conviviale emmenée par Karine Poussin (professeur de danse en ligne expérimentée).

Tarif de la soirée : 5€ pour les adhérents LAL et 8€ pour les non adhérents.

• **Danse Hip Hop** : cette section vous propose de voir une Battle, le **18 avril**, à l'espace Galilée. Ce rendez-vous permettra, aux amateurs de danses initiés et aux curieux, d'encourager cette discipline.

• **Volley-Ball loisir** : le tournoi annuel se déroulera, le **vendredi 5 juin** au soir, à la salle des sports Liniéris.

A très bientôt.

Emmanuel MARION - Président
Pascal CORDIER - Vice-Président
la.saintjean@gmail.com

FC.LJLM FOOTBALL



Le club depuis 4 ans regroupe les communes de St Lambert, St Jean, St Léger, St Martin et accueille aujourd'hui plus de 200 licenciés joueurs et dirigeants.

Il est composé de 4 équipes adultes, 2 seniors et 2 vétérans, ce qui représente 80 licenciés.

Chez les seniors, après une saison difficile et une descente en 3ème division, le club s'est donné les moyens pour réussir cette nouvelle saison en recrutant un nouvel entraîneur et un entraîneur adjoint. A cela s'ajoute le recrutement de joueurs d'expérience. Les résultats sont satisfaisants avec notamment l'équipe fanion qui est en tête de son groupe.

Pour les vétérans, l'augmentation des effectifs permet cette année d'aligner des équipes au complet et d'avoir une équipe B plus compétitive.

Par manque d'effectif Loisirs, nous n'avons pas pu constituer d'équipe dans cette catégorie.

Concernant les jeunes, l'école de foot (de 6 à 13 ans) continue sa progression en effectif et atteint près de 90 licenciés. Beaucoup nous envient cette situation car c'est là l'avenir de notre club. Les entraînements, encadrés par des éducateurs et des jeunes du club, sont tous les lundis soir à St Léger et mercredis après-midi à St Lambert. Les compétitions se déroulent le samedi à St Léger.

Après l'arrêt du groupement avec la PossoSavennières, nous avons réussi à constituer une équipe U15. Ce groupe très soudé a réalisé une très bonne première phase et évolue maintenant en 2ème division. Malheureusement il n'a pas été possible de constituer une équipe U17. Le bureau travaille déjà pour former cette équipe la saison prochaine.

Le bureau remercie tous les bénévoles qui chaque week-end organisent et encadrent les compétitions et remercie les communes pour l'entretien des équipements.

Contact : Bernard Gingreau 06 85 76 20 84



AJC



La saison 2018-2019 s'est clôturée le 15 novembre 2019 par notre assemblée générale suivie d'un verre d'amitié avec un bilan plutôt positif pour l'ensemble des adhérents.

Nous remercions Amandine notre chargée de communication qui a quitté le bureau en cette fin d'exercice.

Nous souhaitons la bienvenue aux deux nouvelles familles qui nous ont rejoints pour cette nouvelle saison pour jardiner sur les deux sites LEGERY & FERRIERES.

Voici quelques dates à retenir pour cette année 2020 :

- **Galette des rois le vendredi 10 janvier** à 20h15 salle de la Coudre

C'est un moment toujours apprécié par l'ensemble des adhérents afin de lancer la nouvelle saison !

- **Soirée raclette le vendredi 20 mars** à 20h salle de la Coudre

Après le succès rencontré en 2019, l'AJC renouvelle la soirée raclette suivie d'une soirée dansante le vendredi 20 mars à partir de 20h00 salle de la Coudre. C'est un moment de convivialité très apprécié par les adhérents.

- **Marché de printemps le samedi 25 avril** de 8h30 à 13h00

(Attention : cette date est susceptible d'être modifiée.)

Pour la 3^{ème} année aux côtés de l'APE, nous organisons ensemble le marché de printemps qui aura lieu le 25 avril de 8h30 à 13h à la « Petite Cantine », et/ou sur l'esplanade de la Coudre. Une matinée très attendue par les habitants de notre commune que l'on remercie chaleureusement pour leur participation active afin que cet événement perdure dans le temps.

- **Matinée « terreau » un samedi matin début mai**

Des matinées à thème vous seront également proposées tout au long de cette nouvelle saison comme la matinée « TERREAU » où l'on vous propose d'aller chercher ensemble du terreau en « vrac » pour la plantation de nos légumes.

Clin d'œil aux Bénévoles

Un grand « MERCI » aux bénévoles que nous sollicitons à chaque fois pour toutes ces manifestations. Sans leur dévouement, il serait très difficile d'organiser ces différents événements sur notre commune, alors ce petit « Clin d'œil » est pour vous tous !

L'AJC et les Jardiniers de la Coudre vous souhaitent une très belle année 2020 !

VOLLEY-BALL

La saison est déjà bien lancée, mais il n'est jamais trop tard pour prendre de bonnes résolutions. Donc, si vous êtes à la recherche d'une activité sportive mixte dans un esprit loisir, n'hésitez plus et venez rejoindre le club de Volley de Saint-Léger-des-Bois.

Nous vous invitons à venir découvrir notre sport dans un esprit de convivialité et toujours dans la bonne humeur, que vous soyez débutant ou confirmé.

Les portes du gymnase de la Coudre vous sont ouvertes ! Contactez-nous par téléphone ou mail pour avoir plus de renseignements et nous prévenir de votre passage, ou venez nous rencontrer un soir d'entraînement. **Nous organisons dans ce but plusieurs soirées ouvertes au public : les jeudis 30 janvier, 12 mars, 9 avril, 28 mai et 18 juin.**

Les entraînements ont lieu le jeudi soir à partir de 20h30 au gymnase de la Coudre.

Nous participons également durant l'année à un tournoi avec 6 autres équipes loisirs de la région Angevine.

Infos pratiques :

- **Contacts :**
Olivier BOISDON : 02 41 48 37 72 / 06 61 16 50 04
olivier.boisdon@gmail.com
Emmanuel QUELARD : 06 61 17 34 49
Nicolas OUDOT : 06 63 91 33 84
- **Site : www.clubsldb.free.fr/volley**
 (consulter notre calendrier via le Menu Login>voir l'agenda)
- Tarif adhésion (dès 16 ans) :
 20€ (sans-emploi ou étudiant 12€) assurance incluse
- Entraînements et matchs à domicile le jeudi soir à 20h30 salle de la Coudre



TCO

Halle de Tennis de Saint-Léger-des-Bois



OFFRE ADHESION / COURS de TENNIS

(inscription possible toute la saison)

Vous souhaitez découvrir ou reprendre le tennis, nous vous proposons des cours d'initiation, de perfectionnement, ou de compétition de janvier à mai en fonction de votre niveau, et de votre âge.

Des cours d'essai sans engagement sont possibles, à la halle de tennis de Saint-Léger-des-Bois avec 2 courts en terre battue.

TARIFS « Adhésion + Cours » :

Adultes : à partir de 130 €

Jeunes : à partir de 90 €

Enfants : à partir de 75 €

Vous souhaitez uniquement l'accès à la Halle sans cours.

TARIFS « Adhésion » :

Adultes : 80 €

Jeunes : 60 €

STAGE DECOUVERTE ENFANTS / JEUNES (5 à 12 ans)

Stage ouvert à tous pendant les vacances de printemps :

Jeudi 23 et vendredi 24 avril de 13h30 à 15h,

pour les enfants, et jeunes n'ayant jamais ou peu pris de cours de tennis et voulant s'initier à sa pratique.

Coût total : 15 € (1 heure 30 par jour sur 2 jours).

Encadrement : Adrien JUTEL (éducateur sportif diplômé d'Etat).

INSCRIPTION avant le 22 avril :

tennisclub.oceane@laposte.net

06 26 90 74 79

Laurent MICHEL – 1, rue Alain Colas

49170 Saint-Léger-des-Bois.

En précisant les informations suivantes :

« INSCRIPTION STAGE DECOUVERTE TENNIS »

Nom / Prénom / Age / Tél. / Règlement à l'ordre du TCO.

CONTACT ET RENSEIGNEMENTS

tennisclub.oceane@laposte.net

06 26 90 74 79

COMITÉ DES FÊTES

Cette année encore, le Comité des Fêtes de Saint-Jean-de-Linières tient à vous choyer en vous proposant des manifestations vous permettant de vous amuser et de nous rencontrer. A vos agendas !

- Le week-end du 7 et 8 mars : Festival de la chanson sur le thème de la classe d'école.
- Samedi 4 avril : Repas et soirée dansante sur le thème de l'Espagne à la salle Galilée.
- Lundi 13 avril : Chasse aux œufs dans le bois de St Jean en collaboration avec l'APE.
- Le week-end du 27 juin : Week end de la St Jean et sa traditionnelle course « LA LINIEROISE », vous aurez l'occasion de découvrir notre nouveau parcours !
- Vendredi 28 août : Tranz'art, vous pourrez vous restaurer et vous hydrater durant le concert gratuit offert par CLAP, le Comité des Fêtes, la Municipalité et le CSI.
- Dimanche 13 décembre : Spectacle de Noël, les enfants pourront découvrir le nouveau spectacle, rencontrer le père Noël qui leur remettra des bonbons et partager ensemble un verre pour fêter cette fin d'année.

(Si votre enfant n'est pas scolarisé à St Jean/St Léger, pensez à nous envoyer un mail, nous vous enverrons une invitation, cdf.linierois@gmail.com)

Vous retrouverez l'ensemble du programme et plus encore sur notre site internet :

cdf.linierois.wixsite.com/cdf-linierois



L'OPAH



L'OPAH d'Angers Loire Métropole consiste en :

- Un dispositif d'aides financières, valable d'octobre 2019 à décembre 2022 .
- Un accompagnement gratuit par l'opérateur (CitéMétrie) : technique, financier et administratif.

Cela concerne les logements du parc privé. Ainsi, ce programme s'adresse :

- Aux propriétaires occupants qui désirent réaliser des travaux d'économies d'énergie ou adapter leur résidence principale (vieillesse, handicap), sous conditions de ressources.
- Aux propriétaires bailleurs privés qui souhaitent améliorer un logement en location afin de proposer un bien de qualité à loyer modéré.
- Aux copropriétaires devant réaliser des travaux dans leur copropriété.

Si vous êtes éligible, il vous sera proposé les étapes suivantes :

- Une visite et une évaluation technique du logement par CitéMétrie.
- Une recherche de devis (par le propriétaire).
- Un montage des dossiers de demandes de subventions par CitéMétrie.
- La réalisation des travaux (poses et fourniture) par des professionnels.
- La transmission des factures définitives à CitéMétrie par le propriétaire.
- Le versement des aides par les différents financeurs (ANAH, ALM, ...).

Important : ne pas commencer les travaux avant le dépôt du dossier de demande de subvention sous peine de perdre les aides !

Mieux Chez Moi

8, Place Freppel (proche cathédrale) - 49000 ANGERS
02 41 43 00 00 - mieuxchezmoi@angersloiremetropole.fr
Accueil du public de lundi au jeudi de 10h à 13h ;
Accompagnement technique le mardi de 11h à 14h
ou sur rendez-vous.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

Les élections municipales 2020 auront lieu les 15 et 22 mars. Le scrutin sera ouvert à 8h et clos à 18h (sauf arrêté de dérogation art. R.41).

Sous réserve de réformes ultérieures, voici quelques précisions importantes :

- Les listes électorales utilisées pour ce scrutin seront extraites du répertoire électoral unique (REU), comme ce fut le cas pour les dernières élections européennes, et comme c'est désormais la règle.
- Les demandes d'inscription sur les listes électorales en vue de participer aux scrutins devront être déposées au plus tard le **vendredi 7 février 2020** (6^e vendredi précédant le scrutin).

Vous pouvez effectuer la démarche en ligne (via le site service-public.fr) ou venir en mairie aux horaires d'ouverture habituels muni d'un titre d'identité et de nationalité en cours de validité (carte d'identité, passeport), et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois à votre nom et prénom (facture d'électricité, de gaz, de téléphone fixe).

- Les ressortissants d'un autre État membre de l'Union européenne peuvent voter et sont éligibles aux élections municipales, à condition d'être inscrits sur les listes électorales complémentaires pour ces élections, avant cette même date.
- Vous avez la possibilité de vérifier vous-même votre situation électorale directement en ligne (grâce à la mise en place du répertoire électoral unique) sur l'adresse : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE

• Faisant suite à une demande de la préfecture, chaque commune historique est désormais partagée en deux zones et comportera donc deux bureaux de vote chacune sur un même site.

(4 bureaux de vote en tout donc pour la commune nouvelle).

**AUSSI, PENSEZ-BIEN À PRENDRE
CONNAISSANCE DU NUMÉRO
DU BUREAU DE VOTE QUI VOUS
SERA ATTRIBUÉ SUR VOTRE
NOUVELLE CARTE D'ÉLECTEUR**



CHANGEMENT DE TRÉSORERIE

A partir du 1^{er} janvier 2020, notre commune de Saint-Léger-de-Linières relèvera de la trésorerie de Trélazé dont l'adresse est la suivante :

Centre des finances publiques
17 avenue de la République
BP 50046
49801 Trélazé

Horaires d'ouverture :

Du lundi au mardi : de 8h30 à 12h de 13h30 à 16h

Le mercredi : de 8h30 à 12h

Le jeudi : de 8h30 à 12h de 13h30 à 16h

Le vendredi : de 8h30 à 12h

02 41 69 02 49 - t049030@dgfip.finances.gouv.fr

RECENSEMENT Obligatoire à 16 ans

Cette démarche est obligatoire pour tout jeune français ; elle est à effectuer dans les trois mois suivant le seizième anniversaire.

Pourquoi se faire recenser ?

- participer à la journée défense et citoyenneté (JDC)
- passer des concours et examens d'État (CAP, BEP, baccalauréat), permis de conduire...
- être inscrit d'office sur les listes électorales dès 18 ans.

Où se faire recenser ?

Le jeune doit se faire recenser auprès de la mairie de son domicile ou sur mon.service-public.fr (pour certaines communes) ou au consulat ou service diplomatique français s'il réside à l'étranger.

Pièces à fournir :

- une pièce d'identité (Carte nationale d'identité, passeport...)
- son livret de famille
- une déclaration indiquant ses nom, prénom, date et son lieu de naissance et ceux de ses parents, son adresse, sa situation familiale, scolaire, universitaire et/ou professionnelle.

AGENDA

JANVIER / MAI 2020

JANVIER

- 5 janvier** Familles rurales, cinéma, salle de la Calebasse, 11h-15h
- 10 janvier** Municipalité, cérémonie des vœux, espace Galilée, 20h30
AJC, galette des Rois, salle de la Coudre, 20h15
- 18 janvier** ABCD, Assemblée Générale, bibliothèque Saint-Léger-des-Bois, 9h30-10h30
ABCD, nuit de la lecture, bibliothèque Saint-Léger-des-Bois, 18h30-22h30
- 24 janvier** Pétanque St Jean-St Martin, Concours de belote
CLAP, spectacle, « Mamillimètre et Jehan si différents », salle Calebasse, 18h30

FÉVRIER

- 1^{er} février** CLAP, spectacle humour, « La revanche du terroir », espace Galilée, 20h30
- 4 février** Club de l'Amitié, thé dansant, Espace Galilée, 14h
- 8 février** Familles rurales, cinéma, salle de la Calebasse, 20h30
- 9 février** Familles rurales, cinéma, salle de la Calebasse, 15h
- 19 février** Forum emploi, espace Galilée, 18h-20h

MARS

- 7 mars** CLAP, spectacle humour, « D'école et moi », salle de la Calebasse, 20h30
- 7-8 mars** Comité des fêtes, Festival de la chanson
- 12 mars** Club de l'Amitié, concours de belote sans annonces, Espace Carré d'As, 13h30
- 15 mars** Elections municipales, 1^{er} tour, 8h-18h
- 20 mars** Pétanque St Jean-St Martin, Concours de pétanque seniors
AJC, soirée raclette, salle de la Coudre, 20h

- 21 mars** CLAP, théâtre, « Brèves de comptoir », espace Galilée, 20h30
Ecole de musique St-Léger/St Lambert, Rock XP, pôle culturel, Bellevigne-en-Layon
- 22 mars** Elections municipales, 2^{ème} tour, 8h-18h
- 28 mars** Théâtre est mon village, théâtre « Pas toutes à la fois », salle de la Calebasse, 20h30
- 29 mars** Théâtre est mon village, théâtre « Pas toutes à la fois », salle de la Calebasse, 16h

AVRIL

- 4 avril** Familles rurales, cinéma, salle de la Calebasse, 20h30
Comité des fêtes, repas et soirée dansante espagnole, Espace Galilée, 19h30
Ecole de musique St-Léger/St Lambert, spectacle, salle de la Calebasse
- 5 avril** Familles rurales, cinéma, salle de la Calebasse, 15h
- 13 avril** Comité des fêtes/APE, chasse aux œufs, forêt de Saint-Jean
- 20-24 avril** LMB, stage de printemps
- 23-24 avril** TCO, stage de tennis ouvert à tous
- 25 avril** CLAP, concert, « La chorale déjantée », espace Galilée, 20h30
APE et AJC, marché de printemps Petite Cantine, 8h30-13h

MAI

- 15 mai** Théâtre est mon village, théâtre « Pas toutes à la fois », salle de la Calebasse, 20h30
- 16 mai** Théâtre est mon village, théâtre « Pas toutes à la fois », salle de la Calebasse, 20h30
- 23 mai** Familles rurales, cinéma, salle de la Calebasse, 20h30